

Entretien et conception d'aménagements cyclables

La sécurité des cyclistes requiert en priorité un réseau au revêtement le plus continu possible, adhérent et exempt d'obstacles et de déformations cassantes –bordures, racines,...-. Comme tout équipement routier, la voirie destinée aux cyclistes doit être soumise à un entretien régulier et une vigilance de la part de ceux qui en ont la charge.

Balayage et maintenance générale

Souvent les accotements revêtus, les bandes cyclables sont le « réceptacles », pour ne pas dire la « poubelle » de la voirie principale où sont rejetés par la circulation des VAM, les gravillons et autres débris –gasoil par exemple- .

Le manque d'entretien des réseaux cyclables, la présence de « nid de poule », de fissures, faïençage du revêtement, de bordures sont autant de facteurs auxquels se trouvent confrontés les cyclistes qui doivent en permanence assurer l'équilibre de leur machine. Ces éléments entraînent bien souvent des accidents ou une absence de fréquentation de ces réseaux par les cyclistes.



Défaut de conception et d'entretien

L'implantation d'un poteau de signalisation sur une piste crée un obstacle inacceptable; il est facteur de risque d'accident –écart, bordure,...-.

Il en est de même pour cette barrière basse, placée sur une voie cyclable de faible longueur à Thonon.



Certains potelets sont mis en place en complément de la bande blanche afin de délimiter les cheminements piétons/ cyclistes; ces équipements sont autant de pièges pour le cycliste qui risque en cas de chute, l'empalement lié à la forme en sifflet donnée à l'extrémité. Photo prise à Cruseilles le long de la D1201.



Les avaloirs et les zones dénivelées

Tout type d'obstacle tendant à engendrer le déséquilibre est l'ennemi du cycliste; dans ce registre, nous noterons les grilles d'avaloirs nécessaires à l'absorption des eaux de surface, en particulier lors de fortes précipitations, surtout si leurs ouvertures sont alignées dans le sens de circulation. Il y a aussi les goulottes d'évacuation des eaux placées en travers des routes en pente particulièrement ; elles sont creusées dans les chaussées, en position biaise et non balisées; le cycliste, en descente, pourra s'y retrouver en déséquilibre.. L'existence de plaque lisse couvrant un équipement (chambre Telecom ou évacuation des eaux) aura les mêmes conséquences.



à Veyrier sur le CD 909



Goulotte d'écoulement non balisée
à St Sylvestre ayant entraîné un accident



L'absence de marquage au sol sur une reprise de voirie crée un risque pour le cycliste; ce dernier et l'automobiliste n'ont plus de repère visuel au sol.

Les végétaux

Les massifs de végétation aux abords des voiries et des pistes cyclables doivent être plantés d'essences de petite taille afin de ne pas affecter la visibilité des usagers; leur entretien doit être assuré régulièrement sans cela cette végétation empiète sur les pistes et les rend impraticables.



Sur un giratoire de Metz Tessy



Piste cyclable à Cruseilles



À Seynod

L'utilisation des pavés

L'utilisation de ce type de revêtement en traversée de chaussée pour marquer un changement de zone d'évolution ou un passage piétons demande un entretien régulier; les joints souvent creusés par les intempéries ou le vieillissement de l'équipement sont source de déséquilibre pour les cyclistes



Passage piétons à Perrignier

À Talloires, ces pavés déjointoyés, ayant déjà causé plusieurs accidents de cyclistes, ont été remplacés en avril 2012 par des bandes bitumées assurant la continuité du revêtement.



Les tunnels

Les tunnels sont des ouvrages qui se doivent d'être éclairés en permanence ou temporairement.

Par ailleurs, les tunnels n'étant généralement pas étanches, une surveillance et un entretien de leur voûte sont recommandés, la présence d'infiltrations et le risque de glissance en milieu peu éclairé étant source de risque pour les cyclistes.



Tunnel de Duingt

Les passages à niveau

La traversée de rails pour les cyclistes est aussi une source de déséquilibre, surtout en cas de traversée biaisée.

Dans le cas ci-contre, rencontré à Cran Gevrier, rue d'Aléry, la situation est compliquée par la présence de coussins berlinois entre potelets, de part et d'autre de la voie.



Les passerelles

Pour répondre à des principes d'intégration dans l'espace et d'environnement, certaines passerelles sont réalisées avec un revêtement en bois. Selon la qualité et les essences utilisées, la surface par temps de pluie peut engendrer des risques de glissement, en particulier si l'ouvrage est inscrit sur une trajectoire courbe. Ce risque est accru en période froide, ces passerelles ayant souvent vocation à traverser un cours d'eau.



Les chantiers

Souvent, en cours de chantier routier, la présence des cyclistes est oubliée.

Charte cyclable FFCT:

La FFCT demande qu'un itinéraire de substitution soit mis en place chaque fois qu'une voie cyclable est coupée par un chantier. Si ceci n'est pas possible, nous demandons une signalisation temporaire qui rappelle la présence des cyclistes

Dans ce cas, un itinéraire de substitution est proposé et balisé; malheureusement le parcours entraîne les cyclistes sur des pentes localement à plus de 10%!!

